



Paris, le 10 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AMF commémore la Déclaration universelle des droits de l'homme

L'AMF, en partenariat avec les Nations Unies, a souhaité donner un éclat particulier à la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour cela, elle a réalisé une reproduction de cette déclaration qu'elle offrira à chacune des 36 000 communes françaises.

Conçu au lendemain de l'un des conflits les plus meurtriers de notre histoire, ce texte proclame les grands principes qui fondent la liberté et la dignité humaines.

Affichée dans les 36.000 mairies, qui sont les maisons de la citoyenneté, elle symbolisera l'attachement aux valeurs et aux droits fondamentaux dont les maires sont les garants en tant qu'élus de la République.

Télécharger l'affiche

Contacts presse :

Marie-Hélène GALIN
mhgalin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
toberle@amf.asso.fr

01 44 18 13 61

01 44 18 51 91